Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212901771-20260306-2026DCM017-DE

Commune de
Plouarzel
Ti ker Plouarzhel
Département du Finistère
Penn ar Bed

Date de convocation : 27/02/2026
Date d'affichage : 27/02/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six
le six mars
à dix-huit heures trente minutes

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente en séance publique sous la présidence de Monsieur André TALARMIN, Maire.

Présents :, Mme Conq, M. Bonaventur, Mme Evain, Mme Chentil J., M. Cloitre, Mme Hoarau, M. Batany, M. Le Bec, M. Reux, M. Petton S., M. Jezequel, Mme Chentil M-C, Mme Jourden, Mme Lannuzel, Mme Pellé, M. Petton C, Mme Bouvier, , M. Jestin, M. Petton J., M. Quéméneur, Mme Gélébart, Mme Caouissin

Absents représentés : Mme Virginie Jestin qui a donné pouvoir à Mme Jestin

Absents : M. Loëgel, Mme Chentil MC, Mme Viala

Secrétaire : M. Patrice Reux

2025DCM017	**BUDGET SPIC CRÈCHE : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026**

Exposé :
Vu les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget SPIC crèche l'île aux enfants,
Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Municipal du 2 février 2026 ;

Délibération :
Après en avoir délibéré, le conseil municipal est invité à adopter r le budget primitif pour l'exercice 2026 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux-ci-dessous.

En **section d'exploitation**, les dépenses et les recettes s'équilibrent à hauteur de 1 123 518,14 €, de la façon suivante :

Dépenses :		
Chap. 011	Charges à caractères général	231 443,14
Chap. 012	Frais de personnel	882 070,00
Chap 65	Autres charges de gestion courante	5,00
Chap 66	Charges financières	0,00
Chap. 67	Charges exceptionnelles	10 000
Chap 022	Dépenses imprévues	0,00

Recettes		
Chap. 013	Atténuation de charges	45 000,00€
Chap. 70	Vente produits (participation des familles)	188 700,00€
Chap. 74	Subventions	739 159,21€
Chap 75	Autres produits de gestion	5,00€
Chap 77	Produits exceptionnels	0,00€
Chap 79	Transfert de charges	3,00€

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212901771-20260306-2026DCM017-DE

Chap. 002	Excédent de fonctionnement reporté	150 653,93€

Il n'y a pas de **section d'investissement**.

Décision du conseil municipal : adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré à Plouarzel les mêmes jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme du Registre des Délibérations.

Le Maire,
André TALARMIN.

Certifié exécutoire	La présente délibération peut fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.